

représentation équitable des employés francophones et anglophones, ainsi que des mesures d'ordre qualitatif visant à créer un milieu de travail qui permette aux deux groupes linguistiques d'apporter une contribution professionnelle maximale à tous les niveaux hiérarchiques.

24. Conclusion

Pour une interprétation plus détaillée des politiques énoncées dans la présente brochure, vous êtes invité à consulter le document ministériel intitulé Politique sur les langues officielles, ou communiquer avec la Direction des langues officielles, qui vous fournira tous les renseignements supplémentaires désirés.

Glossaire

Autres arrangements administratifs (AAA)

Ce sont des mesures prises par le Ministère afin de satisfaire aux exigences linguistiques d'un poste bilingue dont le titulaire est unilingue.

Dotation impérative

Dans certaines circonstances, le gestionnaire responsable peut décider que les exigences linguistiques d'un poste bilingue donné doivent être entièrement satisfaites au moment de la nomination, à cause d'un besoin de connaissances linguistiques spécialisées ou techniques ou à cause de certaines nécessités opérationnelles immédiates. C'est le Directeur des langues officielles qui a le pouvoir d'approuver ce type de dotation.